

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD

André Sirard

Volume 56, numéro 2, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104636ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104636ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Sirard, A. (1988). LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD. *Assurances*, 56(2), 286–289. <https://doi.org/10.7202/1104636ar>

Chronique économique

par

André Sirard (1)

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD

286

Depuis le mois de février, la tendance des taux d'intérêt en Amérique du Nord est nettement à la hausse, parallèlement à la remontée des anticipations inflationnistes. L'économie nord-américaine semble engagée dans une course de vitesse : entre son élan actuel, qui la rapproche du *mur* du plein-emploi, et conséquemment d'une véritable accélération de l'inflation, et les mesures de politique économique, essentiellement monétaires, visant, sinon à prévenir, du moins à traiter dès les premiers symptômes la menace inflationniste. Les autorités monétaires doivent parler haut et maintenir leur politique actuelle de lutte aux *pressions inflationnistes potentielles*. Sinon, les marchés financiers et les marchés des changes pourraient connaître de nouveaux remous.

Conjoncture économique et financière

Au cours des derniers mois, la croissance économique en Amérique du Nord a poursuivi sur sa lancée, au grand étonnement des prévisionnistes ayant anticipé, au sortir de la secousse financière d'octobre 1987, une contraction imminente de l'économie. Apparemment, le krach boursier semble n'avoir été qu'un éclatement d'une *bulle financière* qui s'était gonflée excessivement sans référence à l'économie réelle. Ses effets sur l'activité économique sont de très faible ampleur.

Aux États-Unis, la plupart des indicateurs économiques restent favorables. La production industrielle et l'emploi ont continué de progresser à un rythme satisfaisant, au cours des derniers mois. Le taux de chômage avoisine les 5,5%, phénomène inobservé depuis le début de la décennie. Le marché du travail est en situation de quasi

(1) M. Sirard est à l'emploi de la firme Sodarcam inc., à titre d'économiste et de gestionnaire de portefeuille-titres à revenu fixe.

plein-emploi. Dans certaines régions et pour certaines catégories d'emplois, des insuffisances de personnel qualifié sont maintenant observées. Par ailleurs, le taux d'utilisation de la capacité de production dans le secteur manufacturier, à 82,7% en avril, est à son plus haut niveau depuis huit ans. L'inusable vigueur de l'économie américaine fait redouter des effets pervers. Malgré tout, il n'y a guère d'indications jusqu'ici que la croissance des salaires ou des prix se soit accélérée d'une façon significative à ce jour. Le taux d'inflation se situe présentement autour des 4%.

Les dépenses d'investissement, surtout en machinerie et équipement, et les exportations contribuent pour beaucoup à la poursuite de l'expansion économique aux États-Unis. La poussée des exportations s'explique non seulement parce que leurs prix sont désormais très compétitifs, mais aussi parce que les entreprises américaines ont, pendant les années où un dollar fort les avait mises en situation très difficile, été forcées, pour survivre, d'améliorer grandement leur rentabilité. Toutefois, des secteurs comme l'automobile et une partie de l'électronique n'arrivent toujours pas à se remettre de la concurrence du Japon et d'autres pays du Sud-Est asiatique.

287

La tendance à l'amenuisement du déficit commercial en valeur semble s'être récemment enclenchée. En volume, c'est-à-dire abstraction faite des fluctuations de prix, le processus de réduction du solde négatif de la balance commerciale s'est amorcé, au second semestre de 1986. Mais en raison de la hausse des prix, en dollars américains, des biens en provenance de l'étranger, le déficit en termes nominaux a tardé à diminuer. Sans une décélération marquée de la consommation de biens, dont une proportion substantielle provient de l'étranger, l'atténuation du déséquilibre commercial ne peut être que très graduelle.

La vigueur persistante de l'économie américaine ne laisse évidemment pas la Réserve fédérale indifférente. Au cours des derniers mois, la gestion monétaire a été quelque peu resserrée, de façon à amoindrir les craintes, peut-être exagérées par les marchés financiers, de surchauffe économique. La Fed se montre très attentive aux signes d'apparition de tendances inflationnistes, le risque d'une activation de la spirale classique salaire-prix étant maintenant beaucoup plus élevé du fait de la longévité de la phase d'expansion économique. Le resserrement des conditions du crédit se montre toutefois

288

très progressif, compte tenu de l'approche des élections présidentielles et des problèmes persistants du système bancaire américain. Incidemment, environ 12% des 14,000 banques américaines seraient présentement sur la liste de surveillance des autorités fédérales, en raison de la faiblesse de leurs portefeuilles de prêts accordés aux secteurs agricole et énergétique et aux pays en développement. La marge de manoeuvre de la Fed paraît d'autant plus étroite que le système financier américain est devenu plus vulnérable aux chocs. Ainsi, beaucoup de ménages et d'entreprises pourraient avoir des difficultés à rembourser leurs emprunts, en cas de forte hausse des taux d'intérêt ou d'affaiblissement excessif de l'activité économique.

Au Canada, l'expansion économique s'est poursuivie au cours des premiers mois de 1988, bien qu'à un rythme moins soutenu qu'en 1987. Certains signes de décélération sont en effet apparus au niveau de la progression des nouvelles commandes manufacturières, de la production industrielle et de l'emploi. De février à avril, le taux de chômage est demeuré relativement stable, autour de 7,8%. L'activité s'est également ralentie dans le secteur de la construction résidentielle depuis le second semestre de 1987, retournant à un niveau plus soutenable sur une longue période. Les dépenses d'investissement et les exportations, surtout celles à destination des pays d'outre-mer, continuent cependant d'évoluer à un rythme élevé.

Comme aux États-Unis, la crainte d'une remontée de l'inflation force la Banque du Canada à faire montre de prudence. La tendance à la hausse des taux d'intérêt à court terme témoigne du caractère anti-inflationniste de la politique monétaire. Pour le moment, le taux d'inflation au Canada se maintient à environ 4%, cela pour une quatrième année consécutive. Depuis le début de l'année, les écarts de taux d'intérêt à court terme entre le Canada et les États-Unis sont relativement élevés ; sur les bons du Trésor à trois mois, l'écart se situait à environ 280 points de base au début de juin, ce qui alimente les entrées de capitaux au pays et contribue à la bonne tenue du dollar canadien face à la devise américaine.

Conclusion

Au cours des prochains mois, la conjoncture des marchés financiers risque de demeurer très volatile, appelant de la part des opérateurs une prudence renouvelée. L'incertitude étant grande au sujet des perspectives économiques, notamment en ce qui concerne l'évo-

lution future de l'inflation, la Réserve fédérale et la Banque du Canada devront se montrer circonspectes dans la conduite de la gestion monétaire. Tant que les économies américaine et canadienne ne montreront pas de signes évidents de ralentissement économique, les banques centrales maintiendront leur politique actuelle, par prudence. Pour le second semestre de 1988, une remontée additionnelle des taux d'intérêt à court terme est donc possible en Amérique du Nord, supérieure peut-être à celle des taux à long terme.

9 juin 1988

289

Les troubles de voisinage

Chaque matin, un coq chantait à plein gosier, dès le lever du jour. Les voisins s'en plaignaient, mais devant le manque de résultat, ils poursuivirent son propriétaire. Le tribunal reconnut la responsabilité de celui-ci et le condamna pour « troubles de voisinage ». La Cour d'appel intervint et donna raison aux réclamants. Si la chose ne s'est pas produite au Canada, elle a eu lieu à Dijon, en France. Y a-t-il chez nous possibilité de faire valoir une pareille décision ? Je ne le crois pas, car alors j'aurais pu poursuivre ce laitier qui, chaque matin, m'éveillait quand son cheval, comme dans la chanson de Trenet, se laissait aller à un petit trot, à une époque où le laitier passait devant ma fenêtre aux petites heures du jour. Il m'éveillait, mais qu'aurais-je pu invoquer comme dommages subis ? Deux heures de sommeil ? Mais que valait, même estimé par un juge indulgent, un pareil manque ?

Il y avait aussi les cloches des Bons Pères, qui prenaient la relève, dans ce quartier de Notre-Dame-de-Grâce où, malgré tout, j'ai passé des années bien agréables.

J. H.